

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ATK EXPERTISE ET CONSEILS »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET  
VRIDI CITE FACE A LA SALLE POLYVALENTE ET  
GENDAMERIE LOT 268 ; 12 BP 390 ABIDJAN 12, Lot 268,  
Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 10/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATK EXPERTISE ET CONSEILS »

Objet : EXPERTISE COMPTABLE , FINANCIERE ET  
CONSEILS EN GESTION ,  
FORMATION,  
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET  
VRIDI CITE FACE A LA SALLE POLYVALENTE ET  
GENDAMERIE LOT 268 ; 12 BP 390 ABIDJAN 12, Lot 268,  
Ilot 0

Dirigeant(s) M KADIO WENCESLAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00366 du 12/01/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02959/GTCA/RC/2023 du 12/01/2023

